

Origho, Guadagni & Banchieri, Secrétaire d'Etat, à l'occasion de ce qui se passe en France, & surtout au Parlement de Paris, & aussi de ce qui regarde la Ville d'Avignon. Ce que nous dûmes le mois passé, pag. 415. de l'Audience qu'avoit eu ce Ministre de Clement XII. & de ce qui en avoit été le sujet, n'a fait depuis aucun éclat ; mais on craint à présent quelque suite d'une difficulté nouvelle quoique petite, survenue depuis peu ; c'est que le Pape prétend avoir le droit de disposer des Bénéfices de Mr. Gamaches, Auditeur de la Rote pour la France qui est mort à Rome au commencement de Mai dernier ; & qu'en conséquence il a conféré à Mr. Malachia, son Bibliothécaire, un Prieuré qui avoit appartenu au Défunt, quoique le Duc de St. Aignan eut mis au jour un Ecrit par lequel il exposoit au public un Bref du Pape Innocent XIII. qui accordoit au Ministre de France résidant à Rome la nomination aux Bénéfices du feu Prélat qui étoit pour lors tombé malade.

VII. Les differends du St. Siège avec le Roi de Portugal ne sont pas encore entièrement terminés ; il reste toujours au Pape à acquiescer aux demandes de ce Prince, rapportées, pag. 414. de notre dernier Journal, mais il n'y paroît pas jusqu'ici déterminé. Pour faciliter l'accommodement de ceux qui continuent avec la Cour de Turin, Clement XII. a fait dire à Mr. Sardini qu'il pouvoit sortir du Château St. Ange pour aller à la Maison de Campagne qu'il a à Albano, afin d'y être aux arrêts jusqu'à nouvel ordre ; mais ce Prélat, a dit-on, fait répondre au St. Pere, " que puisqu'il avoit été condamné à être „ enfermé comme il l'est, au Château St. Ange, il vouloit y rester sa vie durant : cette réponse, comme on l'assure, doit avoir un peu surpris Sa Sainteté, qui n'a plus fait depuis aucune autre démarche